

Dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine

La coopération décentralisée franco-marocaine en faveur du développement culturel dans les territoires : partage d'expériences

Mardi 9 mars 2021 à 10.00

Programme provisoire

Mot d'ouverture par :

- Un représentant de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
- Un représentant de la Direction Générale des Collectivités Territoriales

1/ Introduction par deux opérateurs culturels au Maroc

- **Jean-Pierre MAHOUE**, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle Adjoint / Directeur Général Adjoint de l'Institut français du Maroc : L'Institut Français du Maroc, quel apport pour la coopération décentralisée franco-marocaine ?
- **Tarik EL OTTMANI**, Président de l'Association Essaouira Mogador et vice-président du conseil communal d'Essaouira : Le patrimoine culturel et les industries créatives, vecteurs de développement territorial, l'expérience de la ville d'Essaouira.

2/ Expériences en cours de coopérations décentralisées culturelles

- **Conseil régional d'Occitanie et Oriental** : Le rôle des Régions dans la promotion du livre.
 - **Intervenant de la région de l'Occitanie.**
 - **Meryem NAOUI**, Chargée de la Coordination du Salon Lettres du Maghreb à l'Agence de l'Oriental : Nouveau Modèle de culture, nouveau levier de développement. (à confirmer)
 - **Ville de Chenôve et Commune de Chefchaouen** : Coopération autour de la structuration d'un service public dédié à la culture
 - **Intervenant de la ville de Chenôve**
 - **Intervenant de la commune de Chefchaouen**

➤ **Conseil régional de Fès-Meknès et Conseil régional du Centre-Val-de-Loire :**
Présentation du programme « Aux arts lycéens ».

-Intervenant de la région Centre-Val-de-Loire.

- **Anas ANSARI**, Responsable des relations internationales du Conseil de la Région Fès-Meknès

Questions-Réponses

3/ Présentations de collectivités françaises et marocaines qui veulent partager avec leurs homologues leur expertise en matière culturelle :

▪ **La ville de Tétouan :** Les Beaux-Arts au service du développement culturel de la ville. Par Mehdi ZAOUAK, Directeur des Beaux-Arts de la Ville de Tétouan.

▪ **La ville d'Enghien les Bains :** Désignée ville « arts numériques » au sein du Réseau des villes créatives de l'UNESCO en 2013, elle mène depuis plus de quinze ans une stratégie durable et concertée autour de l'émergence d'un écosystème dédié à la création numérique, dans 5 domaines : l'art et la culture, l'éducation, le tourisme, l'économie et la coopération internationale. Par **Dominique ROLLAND**, Directeur du Centre des Arts d'Enghien

Questions – réponses

▪ **La Ville de Cannes :** sur les préventions des risques en période événementielle, et création artistique (cinéma, festival) par **Magalie THABUIS**, Directrice des relations internationales de la Ville de Cannes

▪ **La ville de Chefchaouen :** Présentation de « La Dieta Mediterranea : Culture alimentaire de la Méditerranée patrimoine immatériel de l'humanité (UNESCO) ».

Questions-Réponses

Mot de synthèse par : Virginie ROUQUETTE, Cheffe du service Appui aux collectivités / Suivi Méditerranée - ODD chez Cités Unies France

- Animation : Virginie ROUQUETTE, Cheffe du service Appui aux collectivités / Suivi Méditerranée - ODD chez Cités Unies France
- Technique assurée par CUF